

14 novembre 2023 - mardi de la 32^{ème} semaine, année impaire

[Sg 2, 23-24 ; 3, 1-9 ; Lc 17, 7-10](#)

H O M É L I E

Nous poursuivons notre lecture du Livre de la Sagesse, qui nous rappelle que nous avons été créés à l'image de Dieu et que cette image demeure toujours en nous même lorsque nous la recouvrons de poussière par nos péchés.

Parce que nous sommes créés à l'image de Dieu, nous sommes éternels, comme Dieu lui-même est éternel. Notre vie est dans les mains de Dieu, et même si notre corps est voué à la mort et si nous pouvons souffrir toutes sortes de souffrances durant notre vie terrestre, nous entrerons dans la joie éternelle de Dieu au moment de notre mort.

À partir de cet enseignement, il serait facile de conclure et de comprendre que nous méritons la vie éternelle par nos bonnes actions et que nous en sommes exclus par suite d'un châtement divin, si nous commettons de mauvaises actions.

Le bref passage de l'Évangile que nous venons de lire apporte là-dessus une lumière nouvelle. Nous sommes appelés à servir Dieu et nos frères et sœurs, tout comme le Fils de Dieu, en s'incarnant, s'est fait le serviteur de tous. Et lorsque nous avons servi, le mieux que nous pouvons, nous n'avons rien mérité. Nous avons tout simplement fait notre devoir. La vie éternelle nous est alors donnée non pas comme une récompense pour nos bonnes actions, mais tout simplement comme un don gratuit de Dieu. Ce don est offert à tous. Ceux qui en sont privés n'en sont pas privés par punition. Ils s'en sont privés eux-mêmes par leur refus de servir, le refus de se laisser introduire dans la logique chrétienne du service.

Demandons au Seigneur la grâce de nous ouvrir dès ici-bas à Son bonheur éternel, en nous faisant les serviteurs les uns des autres.

Armand VEILLEUX